

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INNOVATION

*Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED «Économie circulaire et innovation». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.*

### *Les principes clés de l'économie de fonctionnalité*

**Béatrice Bellini**

*Maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

Il est important de bien comprendre ce qu'est l'économie de fonctionnalité. Elle consiste en la substitution de la vente d'un produit par la vente de son usage. Le fournisseur reste propriétaire du bien qu'il met à disposition de ses clients et cela tout au long de son cycle de vie. La valeur d'un produit est ainsi dans les fonctions qu'il propose et non plus dans sa possession. C'est là qu'apparaît la notion de valeur d'usage.

Ce modèle permet une augmentation de la satisfaction des besoins sans pour autant consommer plus de ressources. Mais satisfaire plus de besoins avec moins de ressources, n'est-ce pas contradictoire ? Pas du tout puisqu'il s'agit là de consommer autrement. Par exemple, pour vos lunettes, la location vous permet d'en changer autant de fois que vous le souhaitez sans pour autant les acheter. De même pour votre smartphone, cela peut vous permettre d'avoir le dernier modèle et ne plus craindre de panne. Dans le cas de la mobilité, vous pouvez vous déplacer avec le système Veli'b sans avoir à posséder un vélo.

La remise en question de la possession du produit ne va-t-elle pas entraver la croissance ? C'est un autre mode de développement pour économiser nos ressources naturelles qui ne sont pas épuisables alors que nous sommes de plus en plus nombreux. L'économie de la fonctionnalité repose sur un certain nombre de principes. Dans le cadre d'une étude réalisée par le réseau EcoSD réunissant chercheurs et industriels sur l'écoconception de systèmes durables, six principes de l'économie de fonctionnalité ont été identifiés : la création ou l'amélioration de valeurs d'usages, la monétisation de l'accès aux valeurs d'usage c'est-à-dire le fait de les évaluer, la proposition d'une solution adaptée aux besoins du client, la production

en réseau d'acteurs, comme on le verra plus tard la notion de filière, l'implication d'une reconversion de la filière industrielle et la compatibilité avec moins d'impacts environnementaux et des bénéfices sociaux.

Donc nous pouvons nous poser la question suivante : le modèle est-il facile à mettre en place ? Il est perçu favorablement par le marché mais sa mise en œuvre implique de gros changements d'organisation. Nous pouvons ainsi répertorier plusieurs types de freins : au niveau des clients, la compréhension des enjeux de l'économie de fonctionnalité, reste difficile et nécessite une réelle éducation. Au niveau du marché, la réglementation n'est pas forcément conciliante avec l'économie de fonctionnalité. Aujourd'hui, le producteur d'un bien en est responsable de sa conception jusqu'à sa fin de vie. En France des éco-organismes ont été chargés de gérer cette fin de vie mais de ce fait, le producteur se sent moins concerné par le devenir de la matière comme le recyclage car elle ne lui appartient plus. Or, dans le cas de la location, le producteur en reste le propriétaire. Au niveau de l'entreprise, nous avons aussi de grosses implications en matière de gestion. Le modèle financier change, la relation de confiance entre les acteurs de la filière qui est indispensable, les compétences internes doivent évoluer ce qui crée une mutation du travail avec disparition de certains postes au profit de nouveaux. Enfin, au niveau du produit, des modifications sont à apporter en matière de conception notamment pour obtenir des durées de vie plus longues mais également agir au niveau des modes de diffusion, de la gestion des données etc.

Nous avons compris que l'économie de fonctionnalité nécessite une évolution mais alors où en est-on ? Nous pouvons historiquement répertorier trois étapes, ce que nous cherchons à atteindre pour la survie de l'espèce humaine c'est ce que nous appelons le facteur quatre soit la réduction par quatre de nos consommations de ressources d'ici 2050. Dans les années 90, les premières actions ont eu lieu au niveau des sites avec entre autres le développement des systèmes de management environnemental dont la norme ISO 14 001. Les impacts ont pu baisser de quelques pour cent puis dans les années 2000, les mesures ont porté sur la conception des produits car c'est à cette étape que 80 % des impacts sont définis. Aujourd'hui, pour atteindre le facteur quatre, il devient nécessaire de porter l'effort sur la totalité du système associé aux produits c'est-à-dire tout ce qui contribue au bon fonctionnement du service : les hommes, les machines, les serveurs informatiques. L'écoconception aurait dû mener à un basculement vers l'économie de fonctionnalité, malheureusement l'évolution n'a pas encore vraiment eu lieu car les changements bouleversent la structure de l'entreprise de manière très forte. Dans tous les cas, la réflexion est maintenant lancée.

En conclusion, nous pouvons dire que l'économie de fonctionnalité n'est pas un modèle encore vraiment diffusé bien qu'il ne soit pas nouveau puisque déjà Michelin offrait ce type de service dans les années 70. Il faut aujourd'hui persévérer pour convertir les entreprises à ce nouveau mode de fonctionnement et former les futurs jeunes entrepreneurs dans ce sens. L'influence des nouvelles générations vers cette naissance du modernisme partagé est essentielle plutôt que de s'obstiner à un individualisme conduisant vers son autodestruction. Ce partage et ce passage de la société de produit à la société de fonction ne peut aller que dans le sens du mieux vivre ensemble.